

Rapport de la vérificatrice générale : « De grandes ambitions, mais de petits moyens pour y arriver » - Pierre Lynch

Montréal, le mercredi 11 mai 2022 – L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a tenu à réagir au dépôt du rapport de la vérificatrice générale sur la planification de l'hébergement public de longue durée pour les aînés en grande perte d'autonomie. Alors que les voix se multiplient pour réclamer un véritable virage vers les soins à domicile, force est de constater que les craintes de manque de financement sont jusqu'à présent fondées.

« Nous avons accueilli positivement les intentions du gouvernement de faire le virage vers les soins à domicile, mais le nerf de la guerre demeure les finances. Le rapport de la VG confirme que les plans actuels sont insuffisants et nos membres vont certainement prendre connaissance de ce rapport avec une grande inquiétude », explique Pierre Lynch, président de l'AQDR.

En effet, le rapport souligne que le niveau de services ne serait pas suffisant d'ici quelques années pour répondre à la demande, ce qui aura une incidence claire sur les conditions de vie des aînés dans un avenir très rapproché. Rappelons que lors des consultations prébudgétaires, l'AQDR avait proposé au ministère de Finances de prévoir le financement d'un véritable réseau parallèle de soins à domicile, ce qui n'a finalement pas été retenu.

« Les tendances sont de plus en plus lourdes : on sent de réelles intentions de changement, mais le manque de planification et le financement anémique risquent d'hypothéquer le virage vers des soins à domicile. Nous avons l'intention de marteler cet enjeu lors de la prochaine campagne et de talonner les différents partis pour des engagements fermes et concrets », conclut M. Lynch.

À propos de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)
L'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR) a pour mission la défense collective des droits économiques, politiques, sociaux et culturels des personnes à la retraite et à la préretraite. Elle porte leur voix sur la place publique, représente leurs droits et agit comme moteur de changement pour l'amélioration de leur qualité de vie. L'AQDR représente quelque 26 500 membres regroupés en 40 sections locales, partout au Québec.

- 30 -

Source : Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR)